

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Claude PINNEAU

**OBJET : Centre des Archives du Pays Châtelleraudais, site Denard
Aménagement de la zone réservée au public et au personnel
Avenants n° 1 aux marchés de travaux pour les lots 3 et 7**

Mesdames, Messieurs,

L'installation progressive du Centre des Archives du Pays Châtelleraudais sur le site de l'ancienne école Henri Denard a débuté en 2011 après aménagement de locaux de conservation dans le bâtiment situé au sud de la parcelle.

Par délibération n° 4 du bureau communautaire du 4 juin 2012, le bureau a autorisé le Président à signer les marchés de travaux, après consultation, pour l'aménagement du bâtiment central destiné, en partie, à recevoir le public consultant ainsi que le personnel du service des archives.

Le montant initial des marchés de travaux s'élève à la somme de 330 154,58 € T.T.C. pour 8 lots.

Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires pour un montant de 6 331,80 € T.T.C. soit une augmentation de 1,92 % et concernent notamment :

- Le lot 3 Menuiseries bois pour le remplacement des portes de la chaufferie, du magasin 3, du dégagement du bâtiment accueil, l'accès aux combles.*
- Le lot 7 Courants forts et faibles pour la pose d'un clavier alarme intrusion supplémentaire, l'installation d'une détection incendie dans la salle pédagogique, la pose d'une sonnette et le câblage complémentaire pour un vidéo-projecteur.*

** * * * **

VU l'article 20 du Code des marchés publics, relatif aux avenants,

VU la délibération n°15 du conseil communautaire du 17 décembre 2007, instaurant une gestion unifiée des services fonctionnels entre la communauté d'agglomération et la commune de Châtelleraut, dont le service des Archives.

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 1^{er} février 2010, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDÉRANT les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS**Délibération du bureau prise par délégation****du 4 mars 2013****n° 7****page 2/2**

| Entreprises | Lots | Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 19,60 %) | Montants avenants n°1 T.T.C. (T.V.A. 19,60 %) | Nouveaux montants des marchés T.T.C. | % de variation / marchés de base |
|-----------------|---|---|---|--------------------------------------|----------------------------------|
| DUPUY | Lot 1 – Maçonnerie | 30 523,31 € | | 30 523,31 € | |
| RAMBAULT | Lot 2 – Ouvrages plaques de plâtre - Isolation | 33 912,52 € | | 33 912,52 € | |
| RIDORET | Lot 3 – Menuiseries bois intérieures et extérieures | 105 300,62 € | 2 551,79 | 107 852,41 € | 2,42% |
| BATISOL PLUS | Lot 4 – Revêtements de sols souples & carrelage | 18 993,90 € | | 18 993,90 € | |
| PHILIPPONNEAU | Lot 5 – Peinture | 16 405,82 € | | 16 405,82 € | |
| DUPUY | Lot 6 – Plafonds suspendus | 12 875,00 € | | 12 875,00 € | |
| EIFFAGE ENERGIE | Lot 7 – Courants forts et faibles | 37 077,87 € | 3 780,01 | 40 857,88 € | 10,19% |
| EIFFAGE ENERGIE | Lot 8 – Chauffage – Ventilation - Plomberie | 75 065,54 € | | 75 065,54 € | |
| | Montants T.T.C. | 330 154,58 € | 6 331,80 | 336 486,38 € | 1,92% |

Le bureau, ayant délibéré, autorise le Président, ou son représentant, à signer les avenants n°1 aux marchés correspondants pour les montants indiqués ci-dessus et toutes pièces relatives à ce dossier.

La dépense sera imputée sur la ligne 323/2317/P1057/1210.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 13/03/13, n° 1438
Publié au siège de la CAPC, le 11/03/13

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER